

**Zeitschrift:** Protar  
**Herausgeber:** Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes  
**Band:** 11 (1945)  
**Heft:** 8  
  
**Artikel:** Nachkrieg und Luftschutz = L'après-guerre et la P.A.  
**Autor:** Semisch, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-363118>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Protar

Schweizerische Zeitschrift für Luftschutz  
Revue suisse de la Protection antiaérienne  
Rivista svizzera della Protezione antiaerea

Offizielles Organ der Schweizerischen Luftschutz-Offiziersgesellschaft - Organe officiel de la Société suisse des officiers de la Protection antiaérienne - Organo ufficiale della Società svizzera degli ufficiali di Protezione antiaerea

Offizielles Organ des Schweizerischen Luftschutz-Verbandes - Organe officiel de l'Association suisse pour la Défense aérienne passive - Organo ufficiale dell'Associazione svizzera per la Difesa aerea passiva

Redaktion: Dr. MAX LÜTHI, BURGDORF - Druck, Administration und Annoncen-Regie: BUCHDRUCKEREI VOGT-SCHILD AG., SOLOTHURN  
Jahres-Abonnementspreis: Schweiz Fr. 10.—, Ausland Fr. 15.—, Einzelnummer Fr. 1.—. - Postcheck-Konto Va 4 - Telephon Nr. 2 21 55

August 1945

Nr. 8

11. Jahrgang

## Inhalt — Sommaire

	Seite		Page
Nachkrieg und Luftschutz. Von Flab-Major G. Semisch	155	Grossraumflugzeuge im zukünftigen Weltluftverkehr.	
L'après-guerre et la P. A. Par le major G. Semisch	158	Von Heinrich Horber	170
L'inspection de licenciement	161	Offiziersbeförderungen	172
Der Luftschutz in der Uebergangszeit	163	Mitteilung aus der Industrie. Eine bemerkenswerte schweizerische Erfindung	172
La Protection antiaérienne dans la période transitoire	165	Literatur	173
Die neue anglo-amerikanische Bombenart	166	Kleine Mitteilungen	174
10 Jahre Luftschutz bei den SBB.			
Von Hptm. Werner Moll, Luzern	169		

Nachdruck ist nur mit Genehmigung der Redaktion und des Verlages gestattet.

## Nachkrieg und Luftschutz Von Flab-Major G. Semisch

Mit diesem Artikel möchten wir die Diskussion über die Reorganisation des Luftschutzes eröffnen. Wir verfolgen die Absicht, jeder wertvollen und vertretbaren Auffassung in der «Protar» Ausdruck zu verleihen. Wir hoffen, damit einen bescheidenen Beitrag zur Schaffung eines Instrumentes unserer Landesverteidigung zu liefern, das aus der bestehenden Organisation herauswachsen muss und das bei aller Kriegsbereitschaft auch in Friedenszeiten in jeder Hinsicht tragbar ist. Auf jeden Fall glauben wir, dass das Auftreten der Atombombe für schweizerische Verhältnisse der Organisation des Luftschutzes nur vermehrte Bedeutung bringen kann. Red.

Der Waffenstillstand hat eine Unsumme von Nachkriegsproblemen mit sich gebracht, die gelöst werden müssen und die sowohl wirtschaftliche, politische als auch militärische Dinge betreffen. Es ist menschlich verständlich, dass nach so langer Kriegsdauer die Völker den Wunsch haben, sich wieder friedlicher Beschäftigung zuzuwenden. Diejenigen, die innerhalb eines Staates für dessen Landesverteidigung arbeiten und dafür verantwortlich sind, können dies leider nicht. Sie müssen, so unpopulär dies im gegebenen Moment auch ist, nach dem Krieg die Lehren aus dem Geschehen ziehen und sie zur Nutzenanwendung bringen. Sie tun dabei gar nichts anderes als ihre Pflicht.

Die Erfahrungen von 1918 dürften gezeigt haben, dass ein Koalitionskrieg wohl militärisch zum guten Ende geführt werden kann, dass aber damit der «ewige» Friede noch lange nicht gesichert ist.

Wohl sind heute Ansätze dazu vorhanden, die Fehler von 1918 nicht zu wiederholen. Aber es kann niemand versichern, dass das Experiment von 1945 gelingt. Man muss sich wohl vor Augen halten, dass gerade die Bildung einiger weniger mächtiger Staaten oder Staatenblocks doch wesentliche Gefahren mit sich bringt. Die Mittel der einzelnen sind so ungeheuer, dass kleine Staaten eigentlich nur noch theoretisch ganz unabhängig sein können. Diese kleinen Staaten können auf verschiedene Weise, insbesondere auch durch wirtschaftliche Mittel, an die eine oder andere Mächtegruppe gekettet werden, so dass bei einem Konflikt zwischen zwei derselben wieder alle in den Strudel gezogen werden. Die kleinen Staaten müssen dann auch kriegerisch mitmachen. Noch viel wichtiger ist es aber für einen traditionell neutralen Staat, auf der Höhe zu bleiben und zwar auch auf dem Gebiet der Landesverteidigung.

Zweifellos hat die heutige Generation genug vom Krieg. Aber dessen Nachkommen sind in geistiger Hinsicht nicht mit der grausigen Hypothek des totalen Krieges belastet. Und dann? Wir können die Zukunft nicht voraussehen. Aber wir können feststellen, dass wir dank der Vorsehung und unserer Wehrbereitschaft mehrmals in diesen sechs Jahren hart am Krieg vorbeigekommen sind. Das Schicksal Norwegens, Hollands usw. blieb uns gnädig erspart. Und die Vorsehung bestand eigentlich darin, dass wir diesmal noch rechtzeitig unsere Vorbereitungen getroffen hatten. Das Sprichwort «si vis pacem para bellum»

gilt immer noch. Man darf nicht übersehen, dass auch der kleine Staat das Schlimmste abwenden kann, wenn seine Bereitschaft den eventuellen Angreifer zwingt, für ein zunächst militärisches Ziel Opfer zu bringen, die in keinem rationalen Verhältnis zu jenem mehr stehen. Solche Überlegungen hatte auch der deutsche Generalstab in bezug auf unser Land gemacht. Unsere Opfer waren deshalb nicht vergeblich.

Wenn man nun in hartem Bemühen die Landesverteidigung auf eine hohe Stufe der Entwicklung gebracht hat, so wäre es völlig verkehrt, das Erreichte preiszugeben. Die Entwicklung der technischen und taktischen Mittel geht sehr rasch vor sich. Wenn man daher selber in der Entwicklung stehen bleibt, so wird man sich bald einem unaufholbaren Rückstand gegenüber sehen. Es wird je länger je weniger einem kleinen Land möglich sein, durch eine ausserordentliche Kraftanstrengung eine vernachlässigte Landesverteidigung in kurzer Zeit und zur richtigen Zeit wieder auf die Höhe zu bringen. Es ist deshalb ein Gebot, dass einmal Erreichtes nicht verlottert wird, sondern auf Bestehendem in vernünftigem Rahmen weitergebaut wird.

Der Luftschutz, als jüngstes Glied der Landesverteidigung, wird wohl am heftigsten angegriffen. Man fordert seine Reorganisation und sogar seine Abschaffung. Diese letztere Forderung ist unsinnig, denn ein nächster Krieg wird sicher noch totaler sein als der soeben beendete. Die Flugwaffe wird von ihrer Rolle als entscheidender Faktor nicht verdrängt werden können. Es ist im Gegenteil zu erwarten, dass eine ganz wesentliche Steigerung der Bedeutung und Wirkung der Luftangriffe stattfinden wird. Die Verwendung der «Atom-Bombe» gegen Japan scheint diese Ansicht zu stützen. Daneben ist auch die Weiterentwicklung der V-Bomben nicht ausser acht zu lassen. Alle diese Dinge können aber niemals für eine Abschaffung des Luftschutzes oder anderer Verteidigungsmittel sprechen, sondern fordern gebieterisch die Anpassung der bisher bestehenden an die neuen Verhältnisse, um die Bevölkerung wie bis anhin nach Möglichkeit vor den Folgen der Luftangriffe zu schützen, ihr Beistand zu leisten. Grundsätzlich muss also eine Reorganisation in diesem Sinne stattfinden.

Es soll nun in der Folge darauf hingedeutet werden, in welcher Richtung und in welchem Umfang eine Anpassung oder Reorganisation zu erfolgen hat. Massgebender Ausgangspunkt ist dabei die Art und Verwendung neuer Angriffsmittel. Daraus ergeben sich neue taktische Lehren, die ihrerseits wieder organisatorische, technische und personelle Fragen aufwerfen. Skizzenhaft dargestellt, sind von der verantwortlichen Leitung die nachstehenden Probleme gründlich zu untersuchen, wobei wir uns hier auf die Luftschutztruppe beschränken und die übrigen Probleme, wie Mithilfe der Bevölkerung, bauliche

Massnahmen usw., bewusst nur gelegentlich streifen.

Die Angriffsmittel erhalten eine immer grössere Vernichtungskraft. Sie sind den Verteidigungsmitteln heute sicher voraus. Dies zwingt dazu, auch im Luftschutz andere Konzeptionen zu prüfen. Wenn ganze Quartiere mit einem Schlag vernichtet werden können, so müssen die Mittel nicht in denselben, sondern ausserhalb aufgestellt werden. Die Luftschutztruppe müsste gleichsam wie aus einer rückwärtigen Stellung heraus eingesetzt werden. Wie weit die Ausgangsstellung von der Ortschaft entfernt sein soll, muss sehr überlegt werden. Damit wäre auch die Ortsgebundenheit bis zu einem gewissen Grade zwangsweise in Frage gestellt. Gewisse Teile wie Alarmorganisation müssten wohl in den Ortschaften verbleiben, aber entsprechend geschützt untergebracht werden. Damit die Bevölkerung vor drohenden Angriffen gewarnt werden kann, wäre der vermehrte Sicherung der Verbindungslinien grösste Aufmerksamkeit zu schenken.

Es ist klar, dass Mittel und Wege gesucht werden müssen, um der Bevölkerung vermehrte und verbesserte Schutzmöglichkeiten zu bieten. Welcher Art diese sind, kann im Rahmen dieser Ausführungen nicht erläutert werden und müsste auf Grund eingehenderer Kenntnisse neuer Luftangriffsmittel studiert werden.

Sollen die Einsatzkräfte ihre Bereitstellung ausserhalb der gefährdeten Gebiete einnehmen und bei notwendigem Eingreifen rasch zur Stelle sein, dann müssen sie motorisiert werden. Gleichzeitig wird dann auch das Problem der Verbindungen für die Befehlsübermittlung nach einer Lösung verlangen. Die Drahtübermittlung wird schwerfällig und langsam und ausserdem sehr verletzlich sein, weil die Verbindungsleitungen irgendwie und irgendwo aus der soeben grösstenteils zerstörten Ortschaft herausführen müssten. Diese Schwierigkeiten könnten durch den Funk überwunden werden.

Wenn nun schon die Einsatzkräfte ausserhalb der Ortschaft aufgestellt würden, so könnte man sich fragen, ob dieselben nicht für eine ganze Region gruppiert und aufgestellt werden sollten, um an verschiedenen Punkten je nach Notwendigkeit eingesetzt werden zu können. Man stösst also auf die Frage mobiler Bataillone oder Kompagnien. Sie stellen im übrigen nichts Neues dar, da Engländer und Deutsche in diesem Krieg solche Einheiten als Luftschutzreserven bereits verwendet haben. Der Unterschied würde darin bestehen, dass es sich hier nicht nur um die Reserven, sondern um die Einsatztruppen selbst handeln würde. Immerhin würden in bezug auf Ortskenntnis der Truppe Nachteile in Kauf genommen, denen aber der Vorteil gegenübersteht, dass man zum Einsatz eher eine intakte Einheit zur Verfügung hat und auch die Stärke des Einsatzes besser proportionieren kann.

Denkt man an eine solche Lösung, so taucht auch sofort die Frage der Führung auf, sowie die Zusammensetzung der Truppe. Der heutige Zustand, wo die verschiedensten Einheiten unter eigenem Kommando in der gleichen Ortschaft zusammenwirken sollen, stellt eine Zersplitterung dar. Diese hat sich aus der rapiden Entwicklung heraus ergeben, indem man stufenweise für neu auftauchende Aufgaben neue Formationen schaffen musste. Man hat versucht, die Koordination durch Bildung eines Oberkommandos in der Person des Territorial-Ortschefs zu gewährleisten. Diese Lösung kann praktisch wohl kaum befriedigen, da nur ein Koordinator seiner Aufgabe gerecht werden kann, wenn er hiezu ausgebildet wird und die Möglichkeiten und Besonderheiten der ihm unterstellten «Waffen» kennt. Dies ist heute in 90 % der Fälle nicht der Fall.

Untersucht man die Aufgaben der Ortswehr und des Luftschutzes, so erkennt man, dass der letztere die umfassenderen Aufgaben zu lösen hat. Im Interesse einer Vereinheitlichung sollten sämtliche bei Luftangriffen zu lösenden Aufgaben innerhalb der Ortschaft (Schadenbekämpfung, Bekämpfung von Fallschirmtruppen usw.) einer einheitlich formierten und vielseitig ausgebildeten Truppe übertragen werden können, deren Kern die Luftschutztruppe bildet. Wie weit qualitativ Angehörige anderer ortsgebundener Formationen zur Einreihung sich eignen, müsste noch untersucht werden. Zweifellos würde eine festgefügte, unter einheitlichem Kommando stehende Truppe den Anforderungen, die ein immer stärker werdender Luftkrieg stellt, besser entsprechen, als eine Anzahl verschiedenster Einheiten, deren Aktion jeweils zuerst noch koordiniert werden muss.

Eine solche Schutztruppe muss in ihrer Zusammensetzung auch den neuesten Erfahrungen Rechnung tragen. Es ist bis zu einem gewissen Grade Spekulation, vorausbestimmen zu wollen, welcher Anteil an den Schäden grösser sein wird: derjenige des Feuers, der mechanischen Zerstörung oder der Kampfstoffe. Man ist heute versucht, der mechanischen Zerstörung den Vorrang zu geben. Damit ist aber nicht gesagt, dass das Feuer und die Kampfstoffe ausgeschaltet seien. Es tritt ja bei jeder Explosion die Feuerlegung auf, sofern das umgebende Material Hand dazu bietet. Es kann aber festgestellt werden, dass bei so umfangreichen mechanischen Zerstörungen die Bergung Verletzter ein wesentlich anderes Gesicht erhält, als man bisher allgemein sich vorgestellt hat. Das wird seinen Einfluss auf die sanitäts-taktischen Belange ausüben. Auch wird die Bedeutung des technischen Dienstes wesentlich grösser. Um stärkere Einsätze vornehmen zu können, müsste eine vielseitigere Ausbildung der Soldaten Platz greifen. Damit könnte man die absolute Vermehrung der Truppe möglichst zu-

rückdämmen, allerdings unter gleichzeitiger Erhöhung der Ausbildungszeiten.

Von Interesse ist auch die Bezeichnung einer solchen vielseitig ausgebildeten Truppe. Die bisherige Bezeichnung *Luftschutztruppe* könnte beibehalten werden, denn sie würde sich ja im wahrsten Sinne des Wortes der Abwehr der Gefahren aus der Luft widmen. Ihr jetziger Aufgabenkreis würde erweitert und namentlich würden auch Aufgaben einer kombattanten Truppe an sie herantreten. Alle anderen in den Ortschaften bestehenden Formationen, soweit sie nicht rein zivilen Charakter haben, würden in ihr aufgehen.

Eine Frage, die besonderer Prüfung bedarf, ist diejenige der ILO, ZKLO und VLO sowie diejenige der Hausfeuerwehren. Eine Aufstellung der Objekt-Luftschutztruppen ausserhalb des Areals könnte wohl kaum zu guten Resultaten führen. Auch die Aufstellung und das Verhalten der Hausfeuerwehren muss überprüft werden. Diese Probleme sind nicht sehr einfacher Natur.

Die technischen Mittel der Luftschutztruppe sind nach Vorgesagtem ebenfalls einer Revision zu unterziehen. Bei ABV- und Polizeidienst wären wohl am wenigsten Aenderungen vorzunehmen. Immerhin müsste der Schutz der Installationen neu geprüft werden unter Berücksichtigung der neuesten Bombenarten. Die Feuerwehr müsste durchgehend einheitliches und leichtes Material erhalten. Dabei müsste der Park an Motorspritzen wesentlich vermehrt werden. Die Organisation des zivilen Feuerwehrwesens würde einer tiefgreifenden Aenderung unterzogen werden, die eigentlich schon längst fällig wäre. Es wären dies wohl einschneidende Aenderungen, die sich sowohl auf Korpsmaterial wie auch Installationen (Hydrantennetz) erstrecken würden. Nur auf diese konsequente Art könnte aber erreicht werden, dass das mobile L-Bat. ohne Schwierigkeiten an beliebigen Orten eingesetzt werden könnte. Die Sanität müsste hauptsächlich in der Frage des Transportes eine Anpassung an die neuen Verhältnisse erfahren. Auch der Chemische Dienst müsste einige Erweiterungen erfahren. Am grössten wären aber die Umwälzungen im Technischen Dienst, dem ein vollständiges und auch umfangreiches Material (Werkzeuge, Maschinen) zugeteilt werden müsste, damit er die ihm zufallenden Aufgaben lösen kann.

Da die Luftschutztruppe auch als kombattante Truppe Verwendung finden würde, müsste die Bewaffnung revidiert werden. Sicher ist, dass das Gewehr Modell 89 nicht mehr zeitgemäss ist und einer Karabinerwaffe Platz machen muss. Auch die Bewaffnung der Offiziere mit einer Handfeuerwaffe ist damit als Forderung aufgestellt. Wie weit die Bewaffnung auf die Mannschaft ausgedehnt werden müsste, um zweckmässig zu bleiben, muss ebenfalls studiert werden.

Es geht wohl aus dem bisher Gesagten hervor, dass die personellen Fragen unter den angenom-

menen Verhältnissen ein anderes Gesicht erhalten. Mit Leuten fünfter Garnitur könnte man die gestellten Anforderungen nicht erfüllen. Schon bei den heutigen Erfordernissen war man genötigt, bei der Rekrutierung einen immer strengeren Maßstab anzulegen. In der Qualität muss der Luftschutzsoldat dem Auszug- und Landwehrosoldaten sozusagen ebenbürtig sein. Es schiene uns deshalb angemessen, die Rekrutierung anlässlich der normalen Aushebung vorzunehmen und die Klassifizierung in vier Kategorien vorzusehen: Militärdiensttauglich, luftschutzdiensttauglich, hilfsdiensttauglich, untauglich. Eine Erleichterung in der Rekrutierung käme dadurch zustande, dass man nicht mehr 100 % ortsgebunden rekrutieren müsste und daher ein grösseres Reservoir an Leuten zur Auswahl besässe.

Ausbildungstechnisch genügen die heute geltenden Vorschriften für die vorbeschriebenen Verhältnisse absolut nicht. Dies gilt sowohl für die Mannschaft, wie auch für das Kader. Man sieht, dass man dazukommt, auch beim Luftschutz Ausbildungszeiten, wie wir sie bei der Armee haben, anzustreben. Damit ist dann aber auch die Gleichberechtigung der Luftschutztruppe gegenüber der Armee als Gebot des Rechtes und der Billigkeit ohne weiteres gegeben.

### Schlusswort.

Die vorstehenden Gedanken sollten in erster Linie den Umfang der in Anbetracht neuer Verhältnisse zu prüfenden Fragen des Luftschutzes aufzeigen. Dass dabei das bisher Erreichte eine solide Basis zur Weiterentwicklung darstellt, dürfte jedem Fachmann klar sein und auch der Nichtfachmann könnte es spüren. Selbst in Fragen wie die baulichen Massnahmen kann auch gegenüber neuen und gewaltigen Bomben eine Lösung gefunden werden. Dabei ist klar zu erkennen, dass wahrscheinlich auch fernerhin der grösste Schutz unter der Erdoberfläche sein wird (gemäss einer Mitteilung verursachen die neuesten Atombomben keinen Krater, arbeiten also mit dem Prinzip der Momentanzündung).

Es geht aus der Fülle der Probleme hervor, dass die Anpassung des Luftschutzes an die neuen Verhältnisse nicht in einer Nacht erreicht werden kann. Diese Arbeit erfordert sorgfältige und gründliche Ueberlegungen und mithin auch Zeit. Diese steht zur Verfügung, wenn man sofort hinter die Probleme geht und nicht schläft, bis man zu spät erwacht. Vor 1939 musste im Eiltempo das nach 1918 Versäumte unter gewaltiger Kraftanstrengung und schweren Kosten nachgeholt werden. Heute wollen wir uns diese Erfahrungen zunutze machen.

## L'après-guerre et la P.A. Par le major G. Semisch

L'armistice pose une quantité de problèmes qui doivent être résolus. Ces problèmes sont d'ordre économique, politique et militaire. Il est très compréhensible que les hommes après une si longue guerre désirent avant tout s'adonner de nouveau à des occupations paisibles. Ceux qui sont préposés à l'organisation de la défense nationale du pays et qui en sont responsables ne peuvent malheureusement pas en faire autant, et c'est une charge assez impopulaire par les temps qui courent. Il s'agit pourtant de tirer des enseignements de la guerre qui vient de se terminer et d'en appliquer les résultats dans l'instruction et dans le développement général et futur de la défense nationale. Ces hommes ne font de cette façon que leur devoir.

Les expériences de 1918 ont montré qu'une guerre de coalition peut être menée à bonne fin, sans que pour cela une paix éternelle soit assurée.

Nous assistons aujourd'hui aux efforts que font des hommes pour ne plus commettre les mêmes erreurs qu'en 1918. Malgré cela, personne ne peut affirmer que l'expérience de 1945 réussira pleinement. Le fait que de grandes puissances ou des blocs de puissances font la loi risque d'amener des complications. Les petits états ne possèdent au fond qu'une indépendance théorique en face des moyens immenses que possèdent les grandes

puissances sur le plan militaire, économique ou autre. Bon gré, mal gré, les petits Etats se grouperont autour de l'un ou de l'autre des grands pays. Si parmi ces grandes puissances un conflit éclate, tout le monde sera de nouveau entraîné dans la guerre et l'on demandera aussi aux petits Etats de participer à l'effort. Pour un pays traditionnellement neutre, il est encore plus important de rester à la hauteur dans tous les domaines, y compris celui de la défense nationale.

Incontestablement, la génération actuelle en a assez de la guerre. Par contre, une génération future qui n'a pas connu cette guerre ne s'en fera pas la même image que ceux qui l'ont vécue. Par conséquent, nous ne pouvons faire aucun pronostic, ni prévoir l'avenir. Nous pouvons seulement constater en jetant un regard en arrière que grâce à la providence et à la préparation de notre défense, nous avons évité la guerre de justesse. Le sort de la Hollande, de la Norvège, etc., nous a été épargné. Au fond, la providence réside dans le fait que cette fois-ci nous avons eu la chance de commencer nos préparatifs de défense à temps. Le proverbe *Si vis pacem, para bellum* garde toujours sa valeur. Il ne faut jamais oublier que même un petit Etat peut éviter d'être submergé, si sa préparation est telle qu'elle entraîne chez un assaillant éventuel des sacrifices trop élevés pour

le but qu'il se propose. De telles réflexions ont amené le commandement de l'armée allemande à ne pas nous ravir la possession des passages sur les Alpes. Nos sacrifices n'ont donc pas été vains.

Si, par de constants efforts, la défense du pays a atteint un niveau très élevé, il serait complètement erroné de ne plus tenir compte des résultats acquis et de recommencer à zéro beaucoup plus tard. Le développement des moyens techniques et tactiques se poursuit à un rythme accéléré. Le pays qui reste stationnaire en ce qui concerne le développement de ses moyens défensifs se trouvera un jour en face d'un retard qu'il ne pourra plus combler. Il sera pour un petit pays de moins en moins possible de rattraper par un effort extraordinaire le retard qu'a subi la préparation de la défense nationale. Par conséquent, il est de notre devoir de tirer profit des résultats acquis et de continuer sur cette base dans un cadre raisonnable.

La P. A. qui est la partie la plus récente de la défense nationale est en butte à des attaques très violentes. Quelques-uns parlent de sa réorganisation et même de son abolition. Cette dernière exigence est complètement dépourvue de sens. Une guerre future sera, si possible, encore plus totale que celle qui vient de se terminer. L'aviation, en tant qu'arme, ne pourra jamais être exclue. Au contraire, il faut s'attendre à ce que les attaques aériennes augmentent en intensité, en effet et en importance tactique et stratégique. La bombe atomique utilisée contre le Japon paraît confirmer cette opinion. A côté de cela, il faut aussi penser au développement futur des V 1, V 2, etc. Toutes ces choses ne pourront jamais avoir comme résultat l'abolition de la P. A., mais elles demandent simplement que les moyens de défense soient adaptés aux moyens d'attaque. Ceci est aussi valable pour la P. A. qui, comme par le passé, aura la tâche de préserver la population, dans la mesure du possible, des effets des attaques aériennes et de l'aider. C'est dans ce sens que la réorganisation de la P. A. doit avoir lieu.

Dans ce qui suit, nous voulons donner quelques indications quant à la façon dont pourrait avoir lieu une réorganisation éventuelle et quelle ampleur elle pourrait revêtir. Le point de départ en est donné par les nouveaux engins d'attaque et leur emploi. Ceci influence les conceptions tactiques qui ont ensuite leur répercussion sur les questions de personnel et d'organisation technique. Les problèmes esquissés ci-après doivent être étudiés par le commandement des troupes P. A. Nous nous bornerons à traiter avant tout les questions intéressant la troupe P. A. Celles intéressant la population, telles que celles du service du feu par maison, de la construction d'abris, ne seront touchées qu'en passant.

Les moyens d'attaque deviennent de plus en plus puissants. Incontestablement, leur développement est plus avancé que celui des moyens de

défense. Cela amène aussi la P. A. à des conceptions nouvelles. Si des quartiers entiers peuvent être détruits d'un seul coup, les moyens permettant de venir en aide à la population ne peuvent logiquement pas stationner dans les localités, mais en dehors de celles-ci. La troupe P. A. aurait des positions de départ extérieures; elle serait mise en mouvement et en action selon les nécessités. La distance de ces positions de départ de la localité doit être étudiée soigneusement. Ce principe étant posé, la troupe P. A. ne sera plus obligatoirement liée à des localités déterminées. Pour l'organisation de l'alarme, nous convenons que nous devons envisager son établissement dans les localités mêmes. Dans ce cas, il faut prévoir sa protection contre les nouveaux moyens d'attaque. Les liaisons, spécialement, doivent être protégées pour assurer l'alarme de la population.

Il est clair que la population doit être protégée par des moyens perfectionnés dont il faut accroître le nombre. Selon les plus récentes nouvelles, il est intéressant de constater que les bombes atomiques ne creusent pas de cratères. Par conséquent, nous avons de nouveau le principe de l'effet de souffle pour obtenir la destruction. Ceci montre que dans ces nouvelles conditions le fait de chercher abri au-dessous du niveau de la terre n'a pas perdu de sa valeur. Si l'on arrive à construire une bombe atomique pouvant pénétrer en partie dans la terre, il est assez probable qu'une bonne partie de son effet latéral sera absorbé et que, par conséquent, son effet sur les constructions sera amoindri. Toutefois, il convient d'attendre de plus amples renseignements pour savoir exactement si les moyens de protection de la population doivent seulement être améliorés ou conçus sur des bases complètement nouvelles.

Pour que la troupe possédant ces points de départ à l'extérieur de la localité puisse intervenir rapidement, il faut la motoriser. En même temps se pose le problème des liaisons pour le commandement. Les liaisons par fil sont lentes et très vulnérables, parce qu'elles doivent passer par la localité qui vient d'être détruite. La difficulté d'assurer une liaison sûre peut être surmontée par l'emploi des appareils à ondes courtes.

Si nous plaçons les compagnies et bataillons P. A. en dehors des localités, on peut se demander s'il n'y aurait pas avantage à les grouper par région, pour pouvoir ainsi les faire intervenir selon les nécessités sur des points divers. Ainsi, se pose la question de l'unité P. A. mobile. La chose n'est d'ailleurs pas nouvelle, vu que les Anglais et les Allemands possédaient des unités de ce genre comme réserves P. A. La seule différence consiste dans le fait que, pour nous, il ne s'agirait pas seulement de réserves, mais des moyens P. A. proprement dit. Il est certain que les connaissances de la localité parmi la troupe seraient diminuées. Par contre, nous aurions l'avantage d'avoir

des unités intactes pouvant être engagées et nous pourrions proportionner plus facilement les moyens aux besoins des dégâts causés.

Si l'on passe à une solution de ce genre, la question du commandement se pose avec urgence. L'état actuel où plusieurs unités très différentes doivent travailler ensemble dans la même localité, chacune sous son commandement, conduit à une dispersion des efforts. Le développement rapide de la P. A. nous a obligés à passer par ce stade. Or, nous nous sommes rendus compte des difficultés et nous avons cherché à coordonner les efforts en créant un commandement intitulé « chef local territorial ». Cette solution ne peut pas nous satisfaire. L'officier qui doit coordonner les effets ne peut pas remplir sa tâche, parce qu'il n'y a jamais été préparé. Il est nécessaire que le chef connaisse les possibilités et les particularités des « armes » qui sont sous ses ordres. Une pure coordination administrative ne résout pas le problème de la conduite dans le combat.

Si l'on examine les tâches des gardes locales et de la P. A., l'on s'aperçoit aisément que cette dernière a de beaucoup les tâches les plus étendues. Dans l'intérêt de la coordination des efforts, toutes les tâches découlant d'attaques aériennes dans une localité devraient être confiées à une troupe bien organisée et instruite dont le noyau pourrait être la troupe P. A. D'autres formations pourront faire passer leurs éléments dans la troupe P. A., pour autant que ceux-ci aient les capacités nécessaires. Sans doute, une troupe bien en main d'un chef instruit connaissant toutes les tâches qui lui incombent pourra mieux répondre aux exigences d'une guerre aérienne toujours plus puissante, mieux que ne le ferait un certain nombre d'unités dont les actions doivent, chaque fois, être coordonnées avant l'engagement. Une telle troupe doit aussi tenir compte dans sa composition des nouvelles expériences. Il est difficile (et cela ressort du domaine de la spéculation) de vouloir prédire si le feu ou la destruction mécanique ou encore les toxiques de guerre causeront les plus grands ravages. Aujourd'hui, la palme revient certainement à la destruction mécanique. Toutefois, le feu sera toujours un élément dangereux; il peut naître de chaque explosion, pour autant que le matériel environnant y soit favorable. Les destructions massives rendent beaucoup plus difficile le sauvetage des blessés. Ce fait influencera les questions tactiques sanitaires. L'importance du service technique augmentera. Afin de pouvoir engager plus de troupes sans augmenter pour cela les effectifs réglementaires d'une façon trop exorbitante, les hommes devront être instruits dans plusieurs services. Ceci ne peut être obtenu qu'en augmentant le temps d'instruction.

Il serait intéressant d'examiner la question de la dénomination de cette troupe de protection unifiée. A notre avis, l'appellation actuelle « troupe P. A. » peut être maintenue. En effet, cette troupe

devra assurer la défense du pays contre tous les dangers provenant d'attaques aériennes. Sa tâche sera simplement augmentée et elle devra en particulier servir, elle aussi, de troupe combattante dans certaines circonstances. Elle absorbera toutes les autres formations de la localité, pour autant que celles-ci n'aient pas un caractère purement civil.

Une question très épineuse est celle des P. A. I., P. A. E., P. A. A. ainsi que celle du service du feu par maison. Nous ne concevons pas les troupes P. A. I., etc., dans un stationnement en dehors de l'objectif qu'elles doivent protéger. Les actions du service du feu par maison doivent aussi être révisées. Toutes ces questions sont très complexes et doivent être étudiées très soigneusement.

En ce qui concerne les moyens techniques de la troupe P. A., une révision s'impose très naturellement. Le service A. O. L. et le service Pol. n'auront pas de très grandes modifications à faire subir à leur matériel, à l'exception des installations d'alarme dont il faudra réétudier la protection en tenant compte des nouvelles bombes. Le service du feu devra être unifié et recevoir un matériel léger. Le nombre des pompes à moteur devra être considérablement augmenté. Ceci conduit tout naturellement à l'étude d'une réorganisation du service du feu civil. Celle-ci serait, d'ailleurs, depuis longtemps souhaitable. Il s'agirait avant tout d'unifier le matériel de corps et les installations (réseaux hydrants, etc.). Seule une unification complète permettrait au bataillon P. A. mobile d'être engagé dans n'importe quelle localité sans éprouver des difficultés relatives à la diversité du matériel. Le service de santé devra être adapté aux nouvelles conditions, surtout en ce qui concerne ses moyens de transport et ses points d'appui (nids de blessés, P. S. S.). Même le service Chi. devra subir quelques modifications. Mais c'est dans le service Tec. qu'il y aurait les plus grands changements à apporter. Ce service devrait être doté d'un matériel complet: outils, machines, etc., grâce auquel il pourrait résoudre les problèmes qui se posent lors de la destruction massive de localités.

Comme nous avons admis que la troupe P. A. devra aussi combattre, l'armement de celle-ci doit être changé. Actuellement, le fusil, modèle 89, ne répond pas aux nécessités. Nous préconisons l'utilisation du mousqueton. Les officiers devraient être pourvus d'une arme à feu portative. Il reste à étudier, dans ces nouvelles conditions, le problème de l'armement du service de la P. A., afin que la tâche de la troupe puisse être résolue d'une façon convenable.

Il ressort de tout ce qui a été dit que ces nouvelles conditions réclament impérieusement la révision du recrutement. Nous ne pouvons plus utiliser des hommes de cinquième choix. Aujourd'hui, nous sommes amenés à être de plus en plus sévères lors du recrutement. Au point de vue

qualité, le soldat P. A. doit être, pour ainsi dire, l'égal du soldat de l'élite ou de la landwehr. Pour atteindre ce but, il serait avantageux de recruter aussi les hommes pour la P. A. lors de la visite sanitaire de recrutement pour l'armée. Dans ce cas, on pourrait adopter la qualification suivante : apte au service militaire, apte au service P. A., apte aux S. C., inapte. Le recrutement serait facilité par le fait qu'on n'aurait plus besoin de tenir compte d'un recrutement local 100 % (puisque les bataillons et les compagnies sont mobiles et que, par conséquent, un plus grand réservoir d'hommes est à disposition).

Au point de vue instruction, les prescriptions actuelles ne peuvent plus suffire aux exigences nouvelles. Cette constatation est valable non seulement pour la troupe, mais encore pour les cadres. La P. A. devrait envisager aussi de prolonger la durée de l'instruction, de sorte que celle-ci égalerait finalement celle de l'armée. A ce moment-là, il y aura certainement droit d'égalité entre la P. A. et l'armée.

### Conclusion.

Les idées émises dans le chapitre précédent ont avant tout pour but de montrer la complexité des questions qui se posent pour la P. A., si nous les examinons à la lumière du développement que prend la guerre aérienne. Les experts admettront certainement que les études ultérieures devront s'inspirer des résultats acquis jusqu'à aujourd'hui. Même pour le profane, il doit sembler plus logique de tenir compte des expériences faites et d'en tirer le meilleur parti possible.

Les problèmes sont tellement nombreux et compliqués que la question de la P. A. ne peut pas être résolue en un tour-de-main. Il faut examiner soigneusement toutes les questions exposées. Nous avons maintenant le temps de le faire, dans la mesure où nous nous mettons immédiatement au travail sans attendre qu'il soit trop tard. Avant 1939, nous avons dû créer de toutes pièces, et en un laps de temps extraordinairement court, ce qu'on avait omis de faire après 1918. Nous voulons, cette fois-ci, tenir compte de cette expérience.

## L'inspection de licenciement

Résumé (voir Protar n° 7)

Le service actif a pratiquement pris fin, pour la P. A., le lendemain de la cessation des hostilités en Europe. A partir du 9 mai 1945, les centrales d'alarme ne furent plus desservies, les détachements et compagnies d'intervention furent licenciés. Dès le 7 mai déjà, les cours de répétition des organismes locaux avaient été suspendus.

Cette première étape de la démobilisation fut franchie rapidement et sans difficultés spéciales. Restait la seconde, plus délicate, concernant surtout le matériel et les locaux. Elle comportait des travaux de différente nature, dont les uns incombaient surtout au commandant d'unité ainsi qu'à certains spécialistes (chef du matériel, etc.), les autres à la troupe entière.

La journée prévue pour cette seconde étape se divisait tout naturellement en deux parties. La première, l'inspection proprement dite, comprenait, à part le licenciement du service de piquet, le contrôle de l'équipement personnel et du matériel de corps se trouvant sur l'homme. Il fallait en outre procéder à un dénombrement complet et à un magasinage provisoire du matériel de corps en entier. Les différents locaux occupés pendant des années par la troupe, tels que postes de commandement, centrales d'alarme, postes sanitaires de secours, postes d'observation, locaux d'attente, dépôts de matériel des différents services, cantonnements et abris publics, étaient à nettoyer et à remettre en état. Enfin, il y avait un certain nombre de travaux administratifs supplémentaires à accomplir ainsi que diverses communications à faire à la troupe.

Un autre groupe de mesures à prendre concernait le rétablissement, l'inventaire détaillé et

l'emmagasinement définitif du matériel. Cette tâche était compliquée par l'extrême diversité des objets à entreposer et par le fait que la P. A. n'a pas d'arsenaux à sa disposition. Un seul jour ne suffisait pas pour mener à chef cette phase de la démobilisation, le commandant d'unité était autorisé à prendre en service des groupes spéciaux à raison d'un maximum de 10 jours de solde par 100 hommes d'effectif.

Il est évident que la démobilisation exigeait une préparation minutieuse de la part du commandant. Avant de pouvoir en établir un plan de détail, il lui fallait mettre au point une quantité de questions d'ordre technique et personnel. Il s'agissait spécialement de trouver, avec l'aide des autorités communales, des locaux appropriés pouvant servir de dépôts, et de calculer aussi exactement que possible le temps et le nombre d'hommes nécessaires à l'exécution des différentes tâches.

Les six services n'étaient pas engagés dans la même mesure par la remise du matériel. Les surnuméraires furent parfois rassemblés en des dépôts d'hommes, fournissant des groupes de renfort. Malgré une répartition du travail aussi égale que possible sur tous les hommes, certains services (surtout celui de santé) et certains gradés (sergent-major, garde du matériel, fourrier, etc.) étaient plus chargés que d'autres, si bien que des temps d'attente se produisirent inévitablement pour une partie de la compagnie. Le bureau, en particulier, fut soumis à une rude épreuve; il fallait, en effet, fournir la subsistance et préparer la solde pour la journée, remplir les rapports pour la caisse de compensation et la partie personnelle